

# Les dossiers de rentrée de Thierry Carcenac

**Comme il a coutume de le faire à cette période, Thierry Carcenac a abordé face à la presse les principaux dossiers qui font l'actualité départementale. Le volet transports et aménagement du territoire a constitué le plat de résistance de ce menu de rentrée.**

Après un été riche en événements marquants: Castres champion de France de rugby, passage du Tour de France dans le Tarn, décès de Pierre Fabre... les regards se tournent désormais vers l'avenir. Si la rentrée scolaire a été, selon Thierry Carcenac, "serene et sans grandes difficultés", le président du Conseil général a d'autres soucis et quelques dossiers compliqués à gérer.

## Finances départementales

"La lutte contre la pauvreté est une de nos préoccupations. Le Tarn compte 11 000 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), 52 % des allocataires du RSA ont entre 19 et 40 ans, le taux de chômage départemental est supérieur à la moyenne nationale... Avec l'allocation de rentrée scolaire et l'aide aux transports, nous agissons pour aider les familles. Nous réfléchissons aussi à une rénovation du CO-DESPA dont nous souhaitons élargir les prérogatives dans les domaines de la mobilité, de la culture... Dans le secteur de l'emploi, il y a les emplois d'avenir, mais il faut aussi favoriser le développement économique. C'est le sens du projet des

"Portes du Tarn" à St-Sulpice pour lequel les commissaires enquêteurs ont été nommés, le lancement de l'enquête publique étant programmé pour le 2 octobre. Ce projet suscite des réticences, mais il serait stupide de laisser passer une telle opportunité à vingt kilomètres de la métropole toulousaine! La future zone d'activités sera axée sur le développement durable et l'agriculture et j'espère que nous pourrions y installer un important pôle de sous-traitance aéronautique car le Tarn a tout cela, il faut des moyens financiers. La bonne nouvelle, c'est que le Tarn fait partie des 29 Départements choisis par le gouvernement pour l'attribution d'une aide supplémentaire. Celle-ci s'élèvera à 8,9 M.E. Le gouvernement a tenu compte de la progression démographique de notre département qui a vu la population de deux tiers de ses communes augmenter, y compris en zone rurale."

## Transports

"30 % des Tarnais empruntent les moyens de transport du Département (NDLR: lignes de bus "D" un point à l'autre"), c'est rassurant. Concernant les projets structurants, la section autoroutière de la RN 88 entre Tarnus et la Croix de Mille est terminée. L'ouverture est imminente, elle dépend du bon vouloir de l'Etat car c'est une route nationale. Le projet d'autoroute Castres-Toulouse est aussi dans l'attente de la décision de l'Etat. Tout dépendra des moyens que celui-ci est prêt à investir. Les collectivités locales viendront en appoint mais leurs marges financières sont minces. Il faudra voir s'il y a des opportunités

dans le Contrat de plan Etat-Région 2014-2020 sinon étudier une possible mise en concession. Depuis juillet, rien n'a vraiment avancé."

## Barrage de Sivens

"La commission nationale de protection de la nature s'est prononcée contre le projet avec 10 voix contre, 9 voix pour et 2 abstentions. C'est un projet à 8 M.E. dont 10 % seront à la charge du Département qui considère pour sa part que c'est un projet utile. La ballade des ornais dans le camp de l'Etat. S'il décide de poursuivre contre l'avis de la commission, les associations saisiront le Tribunal administratif et la procédure sera longue. Je pense que si ce projet ne se fait pas, plus aucun

barrage ne pourra jamais être réalisé en Midi-Pyrénées."

## Cantonales et redécoupage

"Le redécoupage cantonal, qui prévoit le passage de 46 à 23 cantons, est compliqué dans notre département car celui-ci possède des zones urbaines denses à côté de zones rurales quasi désertes. Ce qui est sûr, c'est qu'Albi et Castres perdront n'ai pas d'élus. Il y aura un débat au Conseil général lorsque Madame la préfète viendra présenter le nouveau projet. Je précise que le gouvernement ne suit pas forcément les priorités exprimées par le parti dominant. Pour ce qui concerne mon cas personnel, j'attends de sa-

voir sur quel canton je peux éventuellement me représenter. Et puis au PS il y a des règles, on ne s'autoproclame pas candidat, il faut être investi par les militants. On y verra plus clair après les municipales."

## Soutien au festival "Pause Guitare"

"Nous considérons que ce très beau festival est important pour la renommée d'Albi et du Tarn et qu'un territoire sans activité culturelle est un territoire mort. Mais nous ne sommes pas le tiroir-caisse de la Mairie d'Albi. Tout le monde connaît le contexte financier actuel et nous sommes contraints de refuser des aides à certaines associations qui vivent cela très mal. J'ajoute que quelques conseil-



lers généraux ont de mauvais souvenirs par rapport à l'association concernée... J'attends de voir quelle sera notre marge financière. Nous soutiendrons le festival, je m'y engage, mais certainement pas à la hauteur des sommes attendues (NDLR: 75 000 €.)"

G. Carles

## Le collectif du Testet demande le gel du projet

### Barrage de Sivens

"Après deux avis défavorables, la Préfète ne doit pas poursuivre, elle ne peut pas désavouer" une position prise par un service d'Etat. Marie-Agnès Boyer Gibaud, du Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet, en a la conviction: le nouveau refus, le 11 septembre, du Conseil National de protection de la Nature (CNPN) d'accorder aux porteurs du projet de barrage sur le Tescou à Sivens une dérogation à la loi sur les espèces protégées va sérieusement compliquer la tâche de ceux-ci. "Ils ont remonté un dossier pour passer devant le CNPN dès septembre en espérant pouvoir solliciter des subventions rapidement, début octobre, et échapper aux obligations de reprendre toutes les procédures, passé octobre", mais "ils sont maintenant à l'arrêt". Alors, le collectif réaffirme: "Il n'y a pas besoin de dépenser de l'argent public

pour rien, nous demandons le gel du projet de barrage". Demande qu'il appuie sur un nouvel argument: avant eu accès cet été à deux rapports réalisés en 2001 et 2009 par la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG), maître d'ouvrage délégué du projet de barrage depuis 2009, le collectif conclut... à des erreurs et contradictions de la CACG dans ses calculs de déficit en eau du bassin du Tescou. Pour faire simple: le collectif analyse qu'en 2009 la CACG a repris des chiffres de 2001 sans les actualiser correctement, négligeant les progrès de la laiterie Sodialal dans la maîtrise de ses problèmes de rejets hors normes dans le Tescou, annonçant une augmentation du déficit en eau de 15 % tout en présentant des tableaux faisant état d'un stabilité, augmentant le besoin de surface à irriguer en incluant des terres

prévues pour être irriguées grâce au barrage de Thérondel (Tarn et Garonne)... Résultat: pour le collectif, les décideurs se sont appuyés en 2009 sur "une étude de la CACG qui n'était pas fiable". D'où la demande d'un gel du projet "en attendant que de nouvelles analyses (sur les déficits en eau) soient réalisées par des experts réellement indépendants". Dans cette démarche, ils ont reçu l'appui du groupe Europe écologique - les Verts (EE-LV) au Conseil Régional. Dans un courrier adressé mercredi à Martin Malvy, EE-LV demande au Président de Région de "renoncer au financement" et "de s'opposer au projet de barrage de Sivens" qui "participerait à la destruction d'espèces faunistiques et floristiques protégées".

T.T.